

COMMERÇANTS GAGNY CŒUR DE VILLE

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 13 avenue Jean Jaurès à GAGNY (93220) 01 43 81 26 51 – 06 79 95 18 03 – cgcvcommercant@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CGCV 2023

(pour les commerçants, les artisans, les professions libérales, les associations selon les statuts)

Raison sociale et forme juridique	e :	
N° de SIREN :		
Nom et prénom du représentant	légal :	
Adresse postale :		
Numéro de téléphone :		
Adresse mail :		
Site internet :		
Je soussigné(e)	né(e) le	, demeurant
sis	, déclare soll	iciter mon
adhésion à l'association CGC	V , Commerçants Gagny Cœur de Ville pour la p	ériode du
01/01/2023 au 31/12/2023. Je joins le paiement de la somme de 50,00 € (montant de la		
cotisation annuelle) par chèque n°à l'ordre de l'association CGCV ou par		
toute autre forme (espèces ou virement).		
Je déclare avoir été également informé des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui règlemente le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant.		
La cotisation annuelle permet à l'adhérent de participer aux réunions de l'association pour l'organisation des évènements annuels, de participer aux différents projets tout au long de l'année avec un tarif préférentiel, d'obtenir un sticker de l'association à apposer dans les locaux de l'adhérent, d'être référencé sur la page Facebook et sur le site internet de l'association avec diffusion de son enseigne.		
Le coût de la cotisation est unique, aucun prorata ne sera effectué. Vous avez la possibilité de vous inscrire à l'association CGCV en cours d'année civile.		
Fait et signé à GAGNY le		
Signature et tampon de l'adhérent		